THÈME: LA DIVERSITÉ

Chaque année, à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant (20 novembre), les enseignant-e-s ont à leur disposition des fiches pédagogiques pour aborder un thème particulier lié aux droits de l'enfant sur deux à trois périodes avec leur classe.

2017 est une année particulière pour les droits de l'enfant en Suisse, puisque cela fait vingt ans que la Suisse a ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE). L'Institut international des droits de l'enfant (IDE) souhaite marquer l'événement avec le thème porteur et rassembleur de la diversité.

Dans une société où être différent est souvent perçu comme un facteur excluant, la notion de diversité invite à aborder les droits de l'enfant en adoptant une approche positive et participative, qui consiste à valoriser la différence et à en montrer la richesse.

Le choix de ce sujet s'inscrit par ailleurs dans la continuité de la thématique du harcèlement entre pairs à l'école développée en 2016, puisque la reconnaissance de la diversité permet de lutter contre la discrimination à l'origine de ces situations.

Les activités proposées répondent aux objectifs suivants:

- Comprendre la signification des droits fondamentaux de l'enfant et les reconnaître dans ses situations de vie et dans celles d'autres enfants.
- Comprendre la notion de diversité au regard des droits de l'enfant.
- Réfléchir sur sa propre vision de la diversité et sa représentation au sein de la classe, de l'école, dans le but de prévenir les discriminations et de renforcer la cohésion de la classe.

LIENS AU PER

Le plan d'études romand (PER) accorde une place privilégiée à l'éducation à la citoyenneté et à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), dans lesquelles s'inscrit l'éducation aux droits de l'enfant.

Les objectifs d'apprentissage des activités présentées dans ce dossier concernent principalement la formation générale (FG), spécifiquement son axe «Vivre ensemble et exercice de la démocratie», ainsi que le domaine disciplinaire des sciences humaines et sociales (SHS) à travers l'éducation à la citoyenneté.

De plus, les différentes activités permettent d'exercer plusieurs capacités transversales, comme la collaboration, la communication ou encore la démarche réflexive.

L'éducation en vue d'un développement durable encourage l'acquisition de compétences spécifiques, telles que la pensée systémique, la réflexion sur les valeurs, la collaboration et le changement de perspective. A travers ces compétences, les élèves pourront se situer et agir en tant que citoyen-ne-s dans un monde globalisé et complexe, caractérisé par la diversité. Une attitude d'ouverture face à cette diversité et le respect des droits fondamentaux de chacun-e sont des conditions indispensables à la construction d'un monde plus soutenable.

RECOMMANDATIONS AUX ENSEIGNANT-E-S

En guise de préparation, nous vous invitons à lire la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Vous trouvez la version complète, des versions simplifiées, ainsi que différents documents nécessaires aux activités proposées en téléchargement gratuit sur 🖑 La Convention dans son entier, au format livret, peut également être commandée gratuitement auprès d'éducation21.

Avant d'aborder le sujet de la diversité en classe, nous vous invitons à poser les conditions nécessaires au traitement de cette thématique qui peut s'avérer sensible car elle implique de parler de la différence. Il est important d'instaurer un cadre sécurisant en demandant par exemple aux élèves de participer sans jugement ni moquerie pour permettre à chacun-e de s'exprimer dans le respect.

La séquence se veut aussi inclusive que possible dans le choix des activités, des exemples proposés et des illustrations. Toutefois, chaque enseignant-e pourra l'adapter aux situations particulières composant la diversité de sa classe.

DIVERSITÉ ET DROITS DE L'ENFANT

La question de la diversité est au cœur de la vie scolaire. Après la famille et les structures de prise en charge préscolaire, l'école est le premier lieu dans lequel l'enfant fait l'expérience de la différence et de l'apprentissage de son respect: genre (sexe), culture, langue, religion, situation personnelle, familiale ou encore économique sont autant de paramètres variables entre les élèves. La diversité présente au sein de l'école s'exprime aussi dans l'intégration des élèves allophones ou en situation de handicap.

La diversité traverse aussi l'ensemble de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. On peut notamment le relever à travers les droits suivants:

- Droit à un nom et une nationalité (art. 7).
- Droit à une famille (art. 5, 9, 10, 18, 20): la notion de famille n'est pas strictement définie et laisse la place à des configurations diverses (famille nucléaire, monoparentale, élargie, communauté, etc.).
- Droit à la participation (art. 12, 13, 14, 15): l'enfant a le droit de donner son avis sur les questions qui l'intéressent, d'avoir des croyances ou encore de faire partie d'un groupe. La diversité des opinions et des convictions est ainsi considérée dans la Convention.
- Droits de l'enfant réfugié (art. 22).
- Droits de l'enfant en situation de handicap (art. 23).
- Droit à l'éducation (art. 28): pour garantir un accès universel, l'éducation doit tenir compte de la situation personnelle, des capacités et des besoins de chaque enfant. L'éducation doit être adaptée à la diversité des élèves.
- Droits de l'enfant issu de minorités (art. 30).
- Droit aux loisirs, au jeu et au repos (art. 31): l'enfant a le choix de participer librement à des activités culturelles, artistiques ou récréatives, en fonction de ses intérêts propres.

TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX

Chaque enfant est unique. Le droit à la non-discrimination rappelle que les droits de l'enfant doivent être respectés «sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation» (art. 2). Malgré les différences existantes, les enfants sont donc tous égaux.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- · Se décrire personnellement par le dessin et/ou l'écriture.
- · Identifier les différences et les points communs entre les élèves de la classe.
- Nommer et exemplifier les droits fondamentaux de l'enfant.

LIENS AU PER

- · FG 14-15: Participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer en développant le respect mutuel (3, 7).
- · FG 18: Se situer à la fois comme individu et comme membre de différents groupes.
- CT: Collaboration, communication, pensée créatrice, démarche réflexive.

DURÉE

Deux à trois périodes: les activités sont à réaliser à la suite ou à des moments distincts, dans l'ordre proposé.

DÉROULEMENT ACTIVITÉ 1 PUZZLE D'IDENTITÉ

Matériel: 1 puzzle d'identité par élève (fiche élève).

- Expliquer aux élèves que l'activité a pour but de parler des différences et des ressemblances au sein de la classe. Pour cela, chacun-e va créer son puzzle d'identité pour se présenter à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant.
- Expliciter brièvement les pièces du puzzle. La consigne laissera de la liberté pour les interprétations de chacun-e.
- · Chaque élève dessine son portrait, et complète le reste de son puzzle en écrivant ou en dessinant, avec son nom au dos. Pour faciliter la gestion des différents rythmes de travail, inviter certain-e-s élèves à dessiner seulement le visage des membres de la famille ou à vous dicter certains mots.
- Avec les élèves en cercle, mélanger et disposer toutes les fiches au centre. Les élèves observent les puzzles sans les commenter.
- Sélectionner un puzzle, le montrer à la classe, lire ou faire lire les mots qui y sont écrits et inviter les élèves à deviner à qui il correspond. Le puzzle est ensuite donné à la bonne personne.
- · Lorsque tous les puzzles ont été attribués, demander aux élèves: Cet exercice était-il facile ou difficile? Pourquoi? Quelles sont les différences entre les enfants de la classe?
- Relever que tous les enfants de la classe sont uniques.

DÉROULEMENT ACTIVITÉ 2 TOUS DIFFÉRENTS. TOUS ÉGAUX

- Rappeler les conclusions de la première activité. Les élèves forment un cercle, debout. Enoncer une phrase relevant une caractéristique personnelle en lien avec:
- l'apparence physique: J'ai les yeux bleus/les cheveux bouclés; je porte la couleur verte; etc.
- la culture, la langue ou la nationalité: Je parle italien; je suis né-e en Suisse; etc.
- le genre (sexe): Je suis un garçon/une fille.
- la famille: J'ai un grand frère; je suis l'aîné-e: etc.
- les loisirs, intérêts et expériences: J'aime dessiner/jouer au basketball; j'ai déjà vu un renard; etc.
- Choisir également quelques phrases montrant des points communs entre tous les élèves: Je suis à l'école aujourd'hui; je vais dans la classe de ...; etc.
- A chaque affirmation, les enfants concernés avancent au centre du cercle. Préciser qu'il n'y a pas de réponse meilleure qu'une autre, chacun a le droit de répondre ce qui est juste pour lui.
- Commenter sans jugement les positions adoptées pour mettre en évidence la diversité: Je vois qu'il y a dix enfants dans cette classe qui ont cinq ans; je vois que deux enfants parlent italien. Et nous qui sommes restés à l'extérieur du cercle, quelle-s langue-s parlons-nous? L'enseignant-e peut également prendre position pour répondre à la question lancée.
- Inviter ensuite les élèves à proposer euxmêmes des affirmations pour continuer le jeu.
- Demander aux enfants avec quelles phrases tout le monde (ou personne) aurait avancé. Constater ainsi qu'il y a des différences entre les élèves de la classe, mais aussi des points communs. Réfléchir aux points communs qui caractérisent tout le groupe en tant que classe: Nous sommes en ..., dans la classe de ...; mais aussi en tant qu'enfants: Nous sommes des enfants, car...
- Faire remarquer que chaque enfant a des points communs et des différences avec chaque autre enfant de la classe, même avec ses meilleur-e-s ami-e-s! Prendre l'exemple de deux élèves, se rappeler ensemble à quel moment ils se sont trouvés ou non du même côté. Constater que la vie serait ennuyeuse si nous étions tous les mêmes, et mettre en évidence ce qui fait la richesse de la classe.
- Conclure en disant que nous sommes tous différents, mais tous égaux: nous avons tous les mêmes droits! Demander aux enfants ce que signifie «avoir des droits» selon eux.
- Expliquer aux élèves qu'il existe une loi, la Convention des droits de l'enfant, que presque tous les pays ont signée. Et que peu importe les différences énoncées précédemment, les enfants ont tous les mêmes droits, tous ceux qui sont inscrits dans cette loi.

Reprendre les énoncés trouvés et les lier au droit de l'enfant correspondant: «J'ai le droit d'aller à l'école (art. 28)», etc.

DÉROULEMENT ACTIVITÉ 3 EXPOSITION DE NOS DROITS

Matériel: 10 droits fondamentaux de l'enfant illustrés au format A3 🖐, à imprimer et afficher dans la classe sous forme d'exposition.

- · Si l'activité ne se déroule pas immédiatement à la suite de la précédente, rappeler le constat qui en a découlé: quelles que soient leurs différences ou leurs similitudes, les enfants sont tous égaux en droits. Rappeler l'existence de la Convention, et introduire l'activité en proposant aux élèves de la découvrir ensemble en images.
- Proposer aux élèves de choisir dans la classe un-e camarade avec qui ils ont une différence; les inviter à identifier aussi un point commun avec cette même personne et partir visiter ensemble «l'exposition des droits» avec la consigne suivante: J'ai préparé dans la classe une exposition qui vous explique certains droits de la Convention. Vous pouvez regarder les images et/ou lire les titres. Pour chaque droit, essayez d'inventer une phrase qui commence par «Nous avons le droit de ...» Rappeler aux enfants que même s'ils sont différents, ils partagent tous les mêmes droits, en donnant des exemples.
- Au terme de cette «visite», choisir un ou deux droits à expliciter et à approfondir avec les enfants. Cela peut être fait sous forme d'un petit rituel de cing minutes par jour, jusqu'à ce que l'ensemble des dix droits ait été passé en revue. Les droits abordés pourront éventuellement être coloriés et/ou illustrés par les enfants.

PROLONGEMENTS POSSIBLES

- Autour du puzzle: découper les pièces pour en échanger avec un-e camarade et imaginer ainsi des personnalités différentes. Ou former un grand puzzle de la classe pour montrer que «nous sommes tous différents, mais nous formons un tout»!
- · Chanson: http://www.droitsdenfants.com/ les-chansons/les-moutons-se-ressemblent.
- Agir dans sa classe et dans son école: Que fait-on dans la classe/l'école pour respecter les différences? Comment pourrait-on améliorer ce qui existe? Par exemple, en rédigeant une charte ou en rajoutant des points au règlement existant.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- · Prendre conscience de la diversité présente au sein de la classe.
- · Se définir par rapport au groupe: expérimenter le sentiment d'appartenance et/ou d'exclusion.
- · Connaître les droits fondamentaux de l'enfant et les identifier à partir d'exemples.

LIENS AU PER

- SHS 24: Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale (3).
- FG 25: Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire (1, 6).
- CT: Collaboration, communication, pensée créatrice, démarche réflexive.

DURÉE

Environ deux périodes: les activités sont à réaliser à la suite ou à des moments distincts, dans l'ordre proposé.

DÉROULEMENT ACTIVITÉ 1 LE MASQUE DES DIFFÉRENCES

Matériel: 1 masque par élève (fiche élève), élastique, ciseaux, crayons/feutres.

- · Introduire l'activité en disant que la classe va réaliser une expérience pour parler de la diversité, à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant.
- Distribuer une fiche à chaque élève qui découpe et accroche son masque avec l'élastique. Avec le masque sur le visage, les élèves sont invités à circuler dans la classe en se regardant les uns les autres en silence.
- · Après quelques instants, demander aux élèves d'enlever leur masque, de le décorer selon leurs goûts et de le remettre pour se déplacer comme avant.
- · Une fois l'exercice terminé, inviter les élèves à comparer leur expérience dans les deux

- situations: Qu'avez-vous ressenti en portant un masque identique à celui des autres? A l'inverse, qu'avez-vous ressenti en portant votre propre masque décoré et en voyant les différents masques des autres?
- · Susciter une discussion sur ce qui nous rend uniques, différents, ou au contraire ce qui nous rend similaires, que ce soit dans l'exercice du masque, dans la classe ou dans la vie quotidienne. Recueillir les représentations des élèves d'un monde où nous serions tous pareils. Relever l'importance des différences, qui permettent de nous reconnaître, qui nous rendent uniques et enrichissent notre monde.

DÉROULEMENT ACTIVITÉ 2 LE JEU DES POINTS COMMUNS

Matériel: 10 droits fondamentaux de l'enfant illustrés au format A3 👋, à imprimer et afficher dans la classe.

- Expliquer que, pour la Journée des droits de l'enfant, la classe va réaliser des activités autour de la diversité. Définir ensemble le mot «diversité» et demander aux élèves de relever quelques points communs et quelques différences entre les élèves de la classe.
- Guider la discussion en proposant de trouver des caractéristiques parmi les différents thèmes inscrits par l'enseignant-e au tableau: genre (sexe), âge, nationalité, langue, loisirs,
- · A partir de ces caractéristiques, formuler des affirmations qui vont permettre de séparer les élèves en deux groupes, d'un côté et de l'autre de la salle (ceux concernés par l'affirmation et les autres). Par exemple: Nous avons les cheveux bruns/un habit rouge; nous jouons au football; nous parlons le portugais; nous avons la nationalité suisse; etc. A chaque affirmation, les élèves se déplacent rapidement d'un groupe à l'autre.
- · Un élève sort de la classe et l'enseignant-e (ou un-e autre élève) énonce une des phrases rédigées auparavant. Tous les élèves à qui cette phrase s'applique se regroupent d'un côté de la salle. L'élève sorti-e de la classe est alors appelé-e et doit essayer de deviner le point commun entre tous les élèves regroupés. Un nombre

- d'essais peut être fixé par l'enseignant-e, au terme duquel un indice ou la bonne réponse sera donné-e.
- Le jeu se poursuit avec d'autres élèves.
- · Consulter les élèves sur leur ressenti durant le jeu: A-t-il parfois été difficile de choisir un groupe ou l'autre? Comment se sent-on si on est seul-e ou en minorité face au groupe? Peut-on être fier de ses différences? Etc.
- · Afficher les dix droits fondamentaux de l'enfant et présenter la Convention aux élèves comme une sorte de contrat garantissant à tous les enfants les mêmes droits, quelles que soient leurs différences. Préciser que ce contrat a été signé par presque tous les pays du monde, dont la Suisse il y a vingt ans.
- Reprendre les affirmations de l'exercice et demander aux élèves de trouver le droit de l'enfant correspondant à chaque affirmation. Par exemple, «Nous avons la nationalité suisse» relève du droit d'avoir un nom et une nationalité (art. 7).
- · Après avoir relevé la diversité présente au sein de la classe grâce aux droits de l'enfant correspondants, conclure l'activité en expliquant le droit à la non-discrimination: même si un enfant vient d'un autre pays, est d'un autre genre (sexe), etc., il a les mêmes droits que les autres enfants.

PROLONGEMENTS POSSIBLES

- · Agir dans sa classe et dans son école: Que fait-on dans la classe ou dans l'école pour respecter les différences? Comment pourrait-on améliorer ce qui existe? Par exemple, en rédigeant une charte ou en rajoutant des points au règlement existant.
- Rédiger un texte ou composer une chanson sur la thématique de la diversité/du droit à la non-discrimination. Partager ensuite les meilleures productions avec d'autres classes de l'établissement.
- · Rechercher des slogans du type «Tous différents, tous égaux», créer ensuite des logos pour les illustrer. Sur cette base, lancer une campagne dans l'établissement ou au-delà pour promouvoir le droit à la non-discrimination.

INFORMATIONS DE COMMANDE

Les documents ci-dessous peuvent être commandés gratuitement sur le catalogue en ligne d'éducation21: www.education21.ch/fr/ressources/catalogue Les fiches élèves sont disponibles en 1 exemplaire par élève. Frais d'envoi à votre charge.

- Dossier enseignant N° article: 10c-126MF
- Fiche cycle 1 N° article: 10c-124MF
- Fiche cycle 2 N° article: 10c-125MF
- · Convention relative aux droits de l'enfant N° article: 10c-84MF

Tél.: 021 343 00 21 vente@education21.ch www.education21.ch





OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réfléchir à sa représentation de la normalité.
- · Identifier les apports de la diversité au sein de la classe et dans le monde.
- · Etablir des liens entre les droits de l'enfant et la question de la diversité.

LIENS AU PER

- SHS 34: Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique (4, 6, 8).
- · FG 32: Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents (1, 4).
- · FG 38: Expliciter ses réactions et ses comportements en fonction des groupes d'appartenance et des situations vécues (D. E. F).
- · CT: Collaboration, communication, démarche réflexive.

DURÉE

Environ deux périodes: les activités sont à réaliser à la suite ou à des moments distincts, dans l'ordre proposé.

DÉROULEMENT ACTIVITÉ MONSIEUR ET MADAME NORMAL-E

PREMIÈRE PARTIE

- · Cette activité propose de s'interroger sur la notion de normalité, afin de prendre conscience que toute différence est relative et se définit par rapport à une norme (personne n'est différent «en soi»). Cette réflexion permet également de mettre en lumière la richesse de la diversité présente au sein de la classe.
- · Par petits groupes (en fonction de la taille et de la dynamique de la classe), demander aux élèves de déterminer le profil de Monsieur et Madame Normal-e, les individus les plus normaux de la planète, par la production d'un petit texte.

- Consulter les élèves sur leur expérience:
- Sur quoi vous êtes-vous basés pour imaginer ces personnages?
- Etait-ce facile ou difficile? Mettre en évidence la difficulté de définir précisément ce que signifie «être normal». Les élèves entre eux ont certainement eu des divergences à ce propos: ce qui est considéré comme étant normal pour l'un ne l'est peut-être pas pour l'autre.
- Y a-t-il des différences entre vous et ces personnages?
- Ces personnages existent-ils vraiment?
- Qu'est-ce que cela signifie «être normal-e»? Lorsqu'on dit «Tu n'es pas normal-e», qu'est-ce que cela veut dire? Qu'il-elle n'est pas comme les autres, qu'il-elle ne fait pas ce que font les autres? Ou bien que ce qu'il-elle est ou ce qu'il-elle fait nous dérange, nous surprend?

DEUXIÈME PARTIE

Matériel: Convention des droits de l'enfant simplifiée 🕌

- A partir des profils de Monsieur et Madame Normal-e définis précédemment, demander à chaque groupe d'imaginer une ville habitée uniquement de gens tels que Monsieur et Madame Normal-e par la production d'un netit texte:
- A quoi ressemble cette ville?
- Comment se déroule une journée type?
- Comment s'organise la vie dans cette ville (logements, repas, métiers, activités, relations, etc.)?
- Quelles sont les conséquences de cette uniformité?
- Ouvrir la discussion sur une réflexion plus générale, valable pour la classe, et plus largement le monde:
- Comment serait une classe, un monde où nous serions tous pareils?
- Le monde serait-il intéressant s'il était rempli uniquement de Messieurs et Mesdames Normal-e?
- Les choses qui nous rendent uniques sont-elles positives ou négatives?

- · Conclure en relevant que tout le monde a des différences, et que c'est cela qui est «normal». Les différences entre nous font la nature même de notre société, caractérisée par la diversité.
- A l'issue de ces réflexions, inviter les élèves à faire le lien avec les droits de l'enfant en leur demandant de se projeter en tant qu'enfant habitant dans la ville de Monsieur et Madame Normal-e: quels droits aurait un enfant dans un tel environnement?
- Expliquer à la classe que la Convention des droits de l'enfant donne des droits à tous les enfants pour les protéger et leur permettre de s'investir dans la société. Préciser que ce «contrat» a été signé par presque tous les pays du monde, dont la Suisse il y a vingt ans. Pour faire le lien avec l'activité réalisée, relever que la Convention garantit les mêmes droits à tous les enfants, qu'elle encourage le respect des différences, et ainsi, la diversité. Parcourir la Convention des droits de l'enfant simplifiée avec la classe et demander aux élèves de relever les différents droits qui peuvent être liés à la question de la diversité.

PROLONGEMENTS POSSIBLES

- · Agir dans sa classe et dans son école: Que fait-on dans la classe ou dans l'école pour respecter les différences des élèves/ des enseignant-e-s? Comment pourrait-on améliorer ce qui existe? Par exemple, en proposant une mesure, un projet ou une nouvelle règle pour la charte de la classe ou de l'établissement.
- Rédiger un texte ou créer un slam/rap sur la thématique de la diversité/du droit à la non-discrimination. Partager ensuite les meilleures productions avec d'autres classes de l'établissement.
- Rechercher des slogans du type «Tous différents, tous égaux», créer ensuite des logos pour les illustrer. Sur cette base, lancer une campagne dans l'établissement ou au-delà pour promouvoir le droit à la non-discrimination.

ONT CONTRIBUÉ AU PROJET



Fondation Village d'enfants Pestalozzi Tél. 071 343 73 30 kinderdorf@pestalozzi.ch www.pestalozzi.ch

ENSEIGNANTS

Syndicat des enseignants romands (SER) Tél. 027 723 59 60 ser@le-ser.ch www.le-ser.ch

- Amnesty International, Section Suisse
- Enfants du Monde
- Missio

- Pro Juventute
- Terre des Hommes Suisse
- Protection de l'enfance Suisse

IMPRESSUM

ÉDITION ET COORDINATION

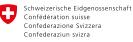
Institut international des droits de l'enfant (IDE)

Cheffe de projet: Céline Morisod

Auteures: Carole Barby (cycle 1) Céline Morisod (cycles 2 et 3)

Illustrations: Louiza Becquelin Graphisme: Le fin mot Communication Imprimerie: Mengis Druck AG

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:



Département fédéral de l'intérieur DFI Office fédéral des assurances sociales OFAS

EN COLLABORATION AVEC

